

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale
de l'Enseignement Supérieur
de la Formation des Cadres
et de la Recherche Scientifique

Portefeuille Global des Projets du Programme d'Urgence

2009 - 2012



Ensemble
pour l'école de la réussite





PROGRAMME D'URGENCE ENSEMBLE POUR L'ÉCOLE 2009-2012 DE LA RÉUSSITE

ESPACE 1

Rendre effective l'obligation de scolarité jusqu'à l'âge de 15 ans

ESPACE 2

Stimuler l'initiative et l'excellence au lycée et à l'université

ESPACE 3

Affronter les problématiques transversales du système

ESPACE 4

Se donner les moyens de réussir

THÈME

MESURE

DÉVELOPPEMENT DU PRÉSCOLAIRE

E1.P1

- Développement d'un nouveau concept de l'enseignement préscolaire et amélioration de l'offre pédagogique existante
- Préparer le cadre et la stratégie de développement du préscolaire au Maroc
- Mettre à niveau l'offre préscolaire existante
- Étendre l'offre préscolaire dans une perspective de généralisation
- Renforcer le dispositif d'encadrement de l'offre préscolaire

EXTENSION DE L'OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

E1.P2

- Extension de l'offre pour l'enseignement primaire
- Réaliser les constructions résiduelles d'écoles primaires pour assurer une couverture nationale complète
- Extension de l'offre pour l'enseignement secondaire collégial
- Maintenir le rythme de construction des collèges en milieu urbain pour faire face à l'encombrement et accélérer le développement des collèges en milieu rural

MISE À NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS

E1.P3

- Réhabilitation, maintenance et équipement des écoles, des collèges et des lycées
- Réhabilitation des établissements scolaires (Ecoles primaires, Collégial et Qualifiant)
- Mise en place d'une maintenance préventive dans les établissements scolaires (Ecoles primaires, Collégiaux Qualifiants, et Internats collégiaux et Qualifiants)
- Réhabilitation, maintenance et équipement des internats
- Réhabilitation des Internats (Collégial et Qualifiant)

ÉGALITÉ DES CHANCES D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

E1.P4

- Mise en place d'actions d'appui à la scolarisation : transport scolaire, cantines, internats
- Étendre l'offre d'internats et de cantines en milieu rural pour les écoles primaires et les collèges
- Mettre en place les moyens de transports adéquats dans le milieu rural pour les écoles primaires et les collèges
- Mise en place d'aides matérielles pour l'accès à l'enseignement
- Mettre en place des aides matérielles pour prendre en charge les frais de scolarisation des populations des plus démunis au niveau de l'enseignement obligatoire
- Distribution de l'Uniforme Scolaire pour les élèves démunis
- Opération 1 million cartables

LUTTE CONTRE LE REDOUBLEMENT ET LE DÉCROCHAGE

E1.P5

- Lutte contre le redoublement et le décrochage
- Mettre en place un dispositif de suivi personnalisé des élèves
- Mettre en place un dispositif de soutien pédagogique aux élèves en difficulté
- Mettre en place d'un dispositif de sessions de mise à niveau pour lutter contre le redoublement

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT SCOLAIRE

E1.P6

- Promotion et développement de l'éducation physique et du sport scolaire
- Généralisation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le primaire
- Réhabilitation de l'éducation physique et du sport scolaire au secondaire
- Promotion du sport scolaire

ÉQUITÉ EN FAVEUR DES ENFANTS ET COMMUNAUTÉS À BESOINS SPÉCIFIQUES

E1.P7

- Définition d'une stratégie pour les enfants à besoins spécifiques
- Ouverture de classes intégrées dans les écoles primaires
- Aménagement des classes pour faciliter l'accès aux enfants souffrant d'un handicap
- Mise en place de formations spécifiques pour l'enseignement aux enfants souffrant de handicap
- Dynamiser les textes législatifs ou juridiques
- Définition d'une stratégie pour les enfants en situation difficile
- Définition d'une stratégie pour les enfants en milieu carcéral
- Définition d'une stratégie pour les enfants des rues
- Définition d'une stratégie pour les enfants des communautés à besoins spécifiques
- Définition d'une stratégie pour les enfants résidents à l'étranger
- Définition d'une stratégie pour les enfants des immigrants de retour au Maroc
- Définition d'une stratégie pour l'éducation des enfants surdoués dans l'enseignement obligatoire
- Définition d'une stratégie de formation pour les élèves surdoués

AMÉLIORATION DU DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE

E1.P8

- Parachèvement de la mise en œuvre de l'approche par compétences
- Expérimenter le dispositif de mise en œuvre de la pédagogie de l'intégration
- Mise en adéquation de la recherche et des innovations pédagogiques avec les besoins du système éducatif
- Elaboration d'une stratégie globale de la recherche pédagogique
- Mise en place d'une organisation structurée de la recherche pédagogique
- Mise en place d'une cellule de veille internationale en matière d'innovation pédagogique
- Organisation d'un concours national sur l'innovation pédagogique
- Mise en place d'une stratégie pour redynamiser les CRDAPP

ESPACE 1 : RENDRE EFFECTIVE L'OBLIGATION DE SCOLARITÉ JUSQU'À L'ÂGE DE 15 ANS

E1.P8

- Renforcement de l'apprentissage des sciences et technologies
 - Relancer le projet « La main à la pâte »
 - Éveiller les vocations et accroître l'orientation des élèves vers les filières scientifiques
 - Renforcer la formation expérimentale
 - Développer l'excellence dans les disciplines scientifiques
 - Renforcer l'enseignement technologique au niveau du collège
- Mise à niveau du matériel pédagogique
 - Mise en place d'un référentiel et d'une nomenclature du matériel pédagogique inhérents aux nouveaux programmes
 - Mise à niveau de l'ensemble des établissements scolaires en matériel didactique
 - Amélioration du processus logistique et de gestion du matériel pédagogique

RÉVISION DES CURRICULA

E1.P9

- Révision des curricula
 - Évaluation des curricula actuels
 - Mise en place d'un dispositif de révision des curricula
 - Réaménagement de l'enveloppe horaire en conservant l'enveloppe horaire globale dans le primaire
 - Généralisation de l'enseignement des modules régionaux dans le primaire

INTÉGRATION DES TICE ET DE L'INNOVATION DANS LES APPRENTISSAGES

E1.P10

- Intégration des TICE et de l'innovation dans les apprentissages
 - Améliorer le dispositif de pilotage du programme GENIE
 - Mettre en place une stratégie d'équipement visant à intégrer l'informatique dans l'environnement pédagogique des élèves
 - Mettre en place une stratégie de formation adaptée aux besoins locaux
 - Accélérer le développement des contenus numériques
 - Mettre en place une stratégie efficace de conduite du changement

AMÉLIORATION DU SYSTÈME D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

E1.P11

- Amélioration du système d'évaluation et de certification
 - Réaliser un audit sur le système d'évaluation et de certification
 - Capitaliser sur la première expérimentation du nouveau système national d'évaluation des apprentissages
 - Mettre en place un système d'évaluation des structures

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE SCOLAIRE

E1.P12

- Opérationnalisation des modalités d'organisation et de management des établissements scolaires
 - Renforcer la chaîne de management des établissements scolaires et mettre à la disposition des gestionnaires des outils de gestion nécessaires.
 - Allouer le personnel de gestion et les outils nécessaires au renforcement de la chaîne de management
- Gestion du temps scolaire
 - Généralisation de l'enseignement des matières d'éveil dans le secondaire collégiale
 - Adaptation des emplois du temps, journaliers et annuels, aux spécificités régionales
 - Optimisation de la gestion des emplois du temps des enseignants, au niveau des établissements du secondaire
- Mise en place des Projets d'Établissements
 - Mise en place des projets d'établissements dans tous les établissements scolaires primaires et secondaires
- Développement des activités artistiques et d'éveil
 - Mise en place de clubs d'activités artistiques et d'éveil, encadrés par les enseignants
- Ancrage des valeurs citoyennes dans l'éducation nationale (civisme, respect des professeurs, non violence.)
 - Mettre en place un dispositif de prévention contre la violence
 - Mettre en place une gouvernance en matière de droits de l'homme et de citoyenneté

RENFORCEMENT DE LA SANTÉ SCOLAIRE ET SÉCURITÉ HUMAINE

E1.P13

- Mise à niveau en termes de sécurité humaine et protection de la santé
 - Mise en place d'un système de santé scolaire
 - Renforcement des partenariats en matière de santé scolaire
 - Sécurisation des établissements scolaires
 - Mise en place d'un dispositif de protection contre les risques naturels et technologiques
- Mettre à niveau les normes d'hygiène et de sécurité dans les établissements
 - Mise en place d'un dispositif de protection contre les risques à caractère social

THÈME

MESURE

MISE À NIVEAU DE L'OFFRE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT - LYCÉES & INTERNATS

E2.P1

- Extension de l'offre pour l'enseignement secondaire qualifiant – Lycées et internats
 - Augmenter le nombre de lycées pour faire face à la croissance prévisionnelle de la population lycéenne
 - Equiper tous les nouveaux lycées d'un internat, en milieu rural
- Normalisation des infrastructures et équipements des lycées
 - Définir les catégories de lycées et compléter / mettre à jour leurs normes de construction et d'équipement

PROMOTION DE L'EXCELLENCE

E2.P2

- Mise en place de lycées de référence et création de lycées d'excellence
 - Mise en place d'un lycée de réf par région
 - Création de 8 lycées d'excellence
- Développement des classes préparatoires aux grandes écoles
 - Réviser le statut des enseignants de CPGE
 - Réhabilitation des CPGE
 - Externaliser les services (restauration, nettoyage, jardinage, gardiennage,...) des internats
 - Mise en place de passerelles
- Emulation de l'excellence
 - Créer une dynamique d'émulation de l'excellence au niveau des élèves
 - Mettre en place des structures d'enseignement spécifiques pour les enfants surdoués

AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

E2.P3

- Extension et mise à niveau des infrastructures universitaires
 - Elaborer un schéma directeur de l'extension de l'offre d'enseignement supérieur pour définir, planifier et budgéter l'offre d'enseignement supérieur de demain
 - Revoir et compléter les normes de construction et d'équipement des établissements universitaires
 - Réhabiliter les établissements universitaires
 - Réhabiliter les cités universitaires
- Facilitation des conditions d'accès à l'enseignement supérieur
 - Étendre le réseau d'accueil des cités et restaurants universitaires
 - Augmenter le nombre de bourses pour accompagner la croissance des effectifs estudiantins en maintenant le taux d'attribution
 - Renforcer la protection de la santé des étudiants
- Redéfinition de la vocation des filières à accès ouvert
 - Mieux orienter les bacheliers
 - Professionnaliser les filières à accès ouvert
- Développement d'une offre de formation technique et professionnalisante
 - Pré-bac : Coordonner l'offre de formation technique, professionnalisante et professionnelle au niveau régional
 - Post-bac : Renforcer les formations techniques et professionnalisantes proposées
 - Créer un Institut Prospectif des Qualifications, ayant pour objectif l'anticipation des besoins du marché et l'adaptation des formations dispensées
 - Mettre en place des pôles de compétences régionaux
- Mise en place de mesures pour lutter contre le redoublement et le décrochage universitaire
 - Mettre en place des cours de méthodologie au travail universitaire pour les nouveaux étudiants
 - Mettre en place un dispositif d'encadrement renforcé des étudiants universitaires

PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

E2.P4

- Renforcement et valorisation de la recherche
 - Amélioration de la gouvernance et du suivi de la recherche scientifique
 - Renforcement de l'attractivité du métier de chercheur
 - Augmentation, diversification et pérennisation des sources de financement de la recherche scientifique
 - Valorisation de la recherche scientifique
 - Promotion de la coopération internationale en matière de recherche scientifique

THÈME

MESURE

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT

E3.P1

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Formation initiale des personnels | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place les nouvelles Filières Universitaires d'Education (FUE) pour la formation des enseignants ■ Mettre en place les Centres Régionaux de Formation (CRF) ■ Mettre en place la Direction centrale de la formation des cadres |
| <ul style="list-style-type: none"> • Définition des conditions d'accès aux métiers de l'éducation | <ul style="list-style-type: none"> ■ Refondre les critères et le processus de sélection des enseignants du scolaire par les centres régionaux de formation (CRF) ■ Mettre en place de nouvelles procédures d'accès à l'enseignement |
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la formation continue | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place le nouveau système de formation continue au niveau de l'enseignement scolaire ■ Mettre en place une organisation souple et efficace de la formation continue ■ Déployer les moyens de gestion nécessaires au pilotage de la formation continue ■ Développer des plans de formation qualifiante pour les chefs d'Etablissement et de formation continue des gestionnaires et chefs d'Etablissement basés sur des bilans de compétences |

RENFORCEMENT DES MÉCANISMES D'INSPECTION ET D'ENCADREMENT DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

E3.P2

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Opérationnalisation du référentiel de l'organisation de l'inspection | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place des zones pédagogiques ■ Redynamiser et rénover la fonction d'inspection et la mission d'encadrement pédagogique |
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du dispositif de formation initiale et continue du corps d'inspection | <ul style="list-style-type: none"> ■ Rénovation de l'ingénierie de formation des personnels d'inspection ■ Renforcement de la formation continue des inspecteurs |

OPTIMISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

E3.P3

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Définition des métiers du système éducatif | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place la gestion par emplois et compétences du personnel de l'enseignement scolaire ■ Mettre en place la Gestion Prévisionnelle par Emplois et Compétences (GPEC) à moyen et long terme du personnel de l'enseignement scolaire ■ Refondre le processus de recrutement des gestionnaires et des directeurs d'Etablissement |
| <ul style="list-style-type: none"> • Gestion prévisionnelle du personnel | <ul style="list-style-type: none"> ■ Optimiser la gestion des ressources humaines ■ Renforcer la gestion prévisionnelle des ressources humaines |
| <ul style="list-style-type: none"> • Décentralisation de la gestion des ressources humaines | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place de la décentralisation des RH : Ressources et processus ■ Transférer la gestion des ressources humaines aux Académies |
| <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la mobilité du corps enseignant | <ul style="list-style-type: none"> ■ Optimiser la répartition géographique des enseignants |
| <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation, implication et responsabilisation des ressources humaines | <ul style="list-style-type: none"> ■ Elaboration d'une charte des métiers de l'enseignement ■ Accorder une valorisation financière exceptionnelle aux enseignants |
| <ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la relation avec les partenaires sociaux | <ul style="list-style-type: none"> ■ Développer les relations du Ministère avec les syndicats |

THÈME

MESURE

GOVERNANCE, PLANIFICATION ET GENDÉRISATION

E3.P4

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Refonte du processus de planification en s'inscrivant dans une logique ascendante des données | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place un processus de planification en s'inscrivant dans une logique ascendante des données |
| <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer la dimension genre dans la politique éducative et dans le processus de budgétisation | <ul style="list-style-type: none"> ■ Intégrer la dimension genre dans la politique éducative et dans le processus de budgétisation |
| <ul style="list-style-type: none"> • Parachèvement des transferts de compétences et définition des missions et des responsabilités | <ul style="list-style-type: none"> ■ Clarifier les attributions et l'organisation à chaque niveau du Système d'Education et de Formation ■ Améliorer le mode de fonctionnement des organes de gestion |
| <ul style="list-style-type: none"> • Consolidation de l'autonomie et contractualisation avec l'État | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place la contractualisation des Académies avec l'Etat et mise en place des projets d'Etablissement au moins au niveau de tous les lycées et les collèges ■ Mettre en place des outils de pilotage |
| <ul style="list-style-type: none"> • Décentralisation fonctionnelle | <ul style="list-style-type: none"> ■ Créer des agences |

MODERNISATION ET OPTIMISATION DU SYSTÈME D'INFORMATION

E3.P5

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Optimisation du système d'information pour la planification et la gestion du SEF | <ul style="list-style-type: none"> ■ Réaliser le schéma stratégique du système d'information du Département de l'Education Nationale (SSSI) ■ Améliorer le système d'information du Département de l'Education Nationale ■ Développer les capacités institutionnelles et d'encadrement de la Direction du Système d'Information (DSI) |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système de communication intégré de l'établissement à l'administration centrale | <ul style="list-style-type: none"> ■ Améliorer la connectivité à tous les niveaux du système ■ Renforcer le rythme d'équipement des structures de gestion en matériel informatique ■ Mettre en place un Intranet qui couvre tout le Système d'Education et de Formation & Assurer la conduite du changement |

RENFORCEMENT DE LA MAÎTRISE DES LANGUES

E3.P6

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la maîtrise des langues | <ul style="list-style-type: none"> ■ Etablissement d'un schéma Directeur des langues ■ Modernisation de l'enseignement des langues ■ Amélioration de l'enseignement des langues |
|---|--|

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION ET D'ORIENTATION EFFICIENT

E3.P7

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Refonte du système d'information et d'orientation (processus d'orientation, outils, ressources) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre à disposition une information fiable, exhaustive et mise à jour, facilement disponible ■ Développer l'orientation « active » ■ Mobiliser les parties prenantes autour de l'orientation ■ Renforcer les moyens humains dédiés à l'orientation, qualitativement et quantitativement |
| <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une Agence Nationale d'Orientation | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place d'une Agence Nationale d'Orientation |

THÈME

MESURE

OPTIMISATION ET PÉRENNISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- | | | |
|--------------|--|---|
| E4.P1 | • Identification des coûts à rationaliser et quantification des économies à réaliser | ■ Améliorer la productivité du Système d'Education et de Formation |
| | | ■ Optimiser les dépenses |
| | | ■ Mettre en place une Comptabilité générale et analytique au niveau des Académies |
| | • Création d'un fonds de soutien à l'enseignement scolaire | ■ Mettre en place une structure de financement du Programme d'Urgence |
| | • Transférer la gestion du patrimoine aux Académies | ■ Transférer la gestion du patrimoine aux Académies |

MOBILISATION ET COMMUNICATION AUTOUR DE L'ÉCOLE

- | | | |
|--------------|---|--|
| E4.P2 | • Mise en place d'une stratégie de communication interne et externe | ■ Mettre en place une stratégie de communication interne et externe |
| | | ■ Renforcer la fonction communication au sein du Département de l'Education Nationale et des Académies |
| | • Mobilisation et engagement de l'ensemble des parties concernées | ■ Conclure des partenariats ciblés et efficaces avec les différentes parties prenantes |
| | | ■ Consolider la relation du Ministère avec les associations de parents d'élèves |

DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

- | | | |
|--------------|---|--|
| E4.P3 | • Développement de l'enseignement privé | ■ Elaborer le cadre stratégique de développement du l'enseignement privé |
| | | ■ Encadrer et mettre à niveau l'offre d'enseignement privée |
| | | ■ Etendre l'offre d'enseignement privé |
| | | ■ Renforcer le dispositif d'encadrement de l'enseignement privé |